



CEJ

« La Grande Illusion »

**Vive L'Équipe de France du grand désordre et de la concurrence
De l'accompagnement des jeunes**

Au pays de Borne, les aveugles sont rois !

Ce mardi 8 Février 2022, Un « Live » sous la houlette de La Ministre du Travail présentait le CEJ à tous ceux qui s'étaient connectés – sans doute plusieurs centaines de salariés des missions Locales. Avaient été rameutés pour l'occasion, les hauts dignitaires des Missions Locales, de Pôle Emploi, de « trusts Associatifs », et des représentants de différents Ministères... C'est sous la forme de 6 séquences menées à un rythme rapide que l'emballage du CEJ a été asséné à l'assistance connectée.

Les 6 séquences vues par la CGT

Séquence 1 : Quand on veut expliquer aux conseillers le boulot qu'ils font depuis 40 ans !

Durant cette séquence des collègues et des jeunes nous expliquent que grâce à l'accompagnement en ML, les jeunes reprennent confiance et qu'il ne faut pas s'inquiéter pour passer de la Garantie jeunes au CEJ.

Séquence 2 : Pole Emploi et l'UNML : « Merci Madame la Ministre ! »

Le DG de Pôle Emploi et le Patron des Missions locales sont à fond derrière la Ministre. La Garantie Jeune dégagee du jour au lendemain ? On n'en parle pas. Pire, pour l'UNML ce sont 40 000 à 60 000 jeunes qui vont rentrer dans le CEJ dès le Mois de Mars 2022 !

Au fait, Pôle Emploi commence à mettre en place des partenariats pour accompagner les jeunes sur les aspects sociaux...Il serait temps cela fait 40 ans qu'on fait ça en ML !

Séquence 3 : Les grands trusts associatifs veulent leur part du gâteau

A la tribune de grands groupes associatifs viennent nous dire qu'ils sont satisfaits et qu'ils vont pouvoir accompagner les jeunes qui leurs sont confiés dans le cadre du CEJ.

Mais ces grandes associations ont-elles orienté les jeunes vers la GJ ? Non, alors que c'était prévu.

On a eu droit au couplet « Service Civique ». Un scandale à dénoncer : Des associations ne fonctionnent qu'avec des dizaines de jeunes en services civiques avec lien de subordination !

Séquence 4 : Les Entreprises à fond pour l'Équipe de France du CEJ !

Microsoft en tête, les entreprises s'engagent. S'engagent à quoi ? A rien. Aucun chiffre, aucune contrainte en matière d'embauche d'apprentis, ou autres CDI...des PMSMP à la rigueur ?

Séquence 5 : Pass'emploi : l'application qui va chasser les irritants des jeunes !

Ah, la Start-up Nation fait des émules et voilà l'Appli Pass'emploi qui va tout changer dans la relation jeunes/Conseillers. Comme si les conseillers des ML n'étaient pas en lien régulier avec les jeunes. C'est surtout le nombre de jeunes suivis par conseillers qui pose Problème !

Avec cette appli on découvre une belle Nov'lange, puisque désormais on nous parle « d'irritants des jeunes » (On suppose que c'est ce qu'on appelait déjà à tort, les freins des jeunes vers leur insertion plutôt que de parler d'obstacle ou de situation sociale qu'ils subissent).

Séquence 6 : Le CEJ, une révolution, sans objectifs ni quotas pour que les jeunes accèdent à l'emploi qui leur plaît !

Madame la Ministre le précise et nous tenons à le souligner et donc à l'inscrire dans le marbre : Il n'y a ni objectifs, ni quotas pour le CEJ. Et ce que l'on vise c'est que les jeunes accèdent à un emploi qui leur convienne !

Espérons que la pression aux objectifs ne soient pas comme toujours un moyen de management et de contrôle des conseillers ! Désormais la Ministre l'a dit. Nous verrons si les Préfets ou les DREETS ne mettent pas la pression sur les ML !

Les questions posées par la CGT Missions Locales : aurons-nous des réponses ?

La CGT a posé ses questions en amont du « Live ». Les voici :

Questions pour le « Live CEJ » Pour la CGT Missions Locales :

Éléments de contexte :

La fin brutale de la Garantie jeunes, sans évaluation ex-post est loin de faire l'unanimité. Voir à ce propos les débats au Sénat. Cette suppression brutale de la GJ pour son remplacement par le CEJ, qui plus est, dans une période d'élection présidentielle, n'est pas sans conséquence sur les salariés des missions locales, ceux de Pôle emploi et bien entendu sur les jeunes. La CGT s'est déjà exprimée sur ce sujet...

En voilà la traduction en questions :

1) Le ministère n'a travaillé qu'avec le syndicat patronal UNML sans associer les organisations syndicales représentatives de la Branche; l'UNML ne partageant aucune information avec les organisations syndicales. Est-ce là une bonne manière d'engager un nouveau dispositif selon vous ?

2) La GJ s'adressait à des jeunes en difficulté que le parcours d'un an contribuait à conduire vers l'autonomie. Désormais, le CEJ semble s'adresser à des jeunes déjà en capacité de s'engager sur une activité de 15/20 heures par semaines. Comment obtenir l'engagement de jeunes en difficulté (d'ordre social notamment) sur ce contrat qui exige des Devoirs (15/20h d'activités hebdomadaires) avant que d'accéder à un droit à l'accompagnement renforcé ? Pour qui connaît un peu les public accompagné, il sera très compliqué d'atteindre les "objectifs" de la GJ. Le CEJ ne va-t-il pas mettre de nombreux jeunes de côté qui avaient le "profil" pour être accompagné dans le cadre de la GJ ?

3) Conditions de travail. Des salariés des missions locales ont été soumis à des pressions pour atteindre les objectifs de prescriptions en GJ. Cela a nui à leur conditions de travail. Cela a pu aller jusqu'à des menaces de sanction et des sanctions voir licenciement pour insuffisance professionnelle ! Par ailleurs, des salariés Missions Locales étaient dédiés à l'accompagnement GJ, déjà des organisations de travail se profilent qui vont modifier les choses du jour au lendemain. Qu'est-il prévu pour accompagner ces salariés ? Nous souhaitons que les pressions cessent auprès des conseillers des missions Locales.

4) **15/20h d'activité par semaine : Illusoire...** Comment voulez-vous demander à des jeunes de s'engager à raison de 15/20h par semaine sur toute la durée de l'accompagnement...Avez-vous estimé le nombre d'ateliers collectifs nécessaires par mission locale ? C'est impossible et irréaliste...? Sans compter l'accompagnement des autres jeunes (hors CEJ) qui pourraient bénéficier d'ateliers collectifs ?Des parcours-type ont été esquissés. Mais sur le papier sans tenir compte de la réalité de terrain, qu'en pensez-vous ?

5) **Chaque Mission locale fera comme le pourra.** Avec la GJ il y avait une mallette, un kit pédagogique un modèle qui permettait de proposer un modèle d'accompagnement avec du contenu commun à tout le réseau des ML. Avec le CEJ chacun fera comme il peut ou veut ? Pôle emploi également...Le CEJ ne conduit-il pas à une déstructuration de l'accompagnement des jeunes ? Qui garantit que le même accompagnement sera proposé par Pole emploi et par les Missions Locales, ne parlons pas des Opérateurs Privés de Placement (OPP). Y-a-t-il une volonté de mettre en concurrence les ML entre elles, les ML avec Pole emploi, et le SPE avec les OPP ?

6) **La fusion avec Pole Emploi ?**

Des salariés des Missions locales pensent que la fusion Pole emploi / Missions locales va s'opérer via la mise en place du CEJ (ce rapprochement était d'ailleurs inscrit dans CAP 2022) - Qu'en-est-il ?

7) **Réunir toutes les ML dans une Agence :** Une Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des Jeunes. Pour la CGT, il serait opportun et pertinent de réunir toute les ML au sein d'une Agence Nationale dans le cadre d'un EPA par exemple (piste proposé également par le CNML). Que pensez-vous de cette proposition, la soutenez-vous ?

Conclusion de l'Affaire !

À ce jour :

Pas de décret !

Le Conseil d'État va-t-il en censurer quelques éléments ?

Pas d'instruction !

Vive la Start'Up Nation !

Montreuil, le 10 Février 2022